

RÂTEAU D'OR – DIMANCHE 26 MARS 2023

Compétition en scramble sur le parcours 18 trous – Règlement spécifique

- Conditions de participation

La compétition est réservée aux membres de l'ASGSE, licenciés FFG avec certificat médical valide.

- Formule de jeu : scramble à 4

La composition des équipes est faite par l'association en mélangeant les index de manière à ce que le handicap de jeu de chaque équipe soit à peu près équivalent.

- Départs : à partir de 9 h 30 du trou n° 1

- boules rouges pour les dames

- boules jaunes pour les messieurs

- Droits de jeu

8 euros – gratuit pour les moins de 18 ans

Nota : green fee en supplément pour non abonnés bluegreen 7/7 grand parcours

- Inscriptions

Les inscriptions sont individuelles et se font uniquement sur le site de l'ASGSE.

- Calendrier

Clôture des inscriptions : le jeudi 23 mars à 12h00

Publication des départs sur le site de l'ASGSE : la veille de la compétition à partir de 12 h

- Voiturettes

Sauf conditions météorologiques défavorables, les voiturettes sont autorisées en privilégiant les joueurs qui présentent un certificat médical.

Proclamation des résultats à l'issue de la compétition autour d'un buffet campagnard offert par l'association.